

PROCES-VERBAL DU COMITE
Du 8 janvier 1999 AU CAFE DU JURA A 14 H. 15

Membres présents : 19 MM. Gilbert Dévaud, président, Théo Stritt, vice-président, Pierre Berset, Grégor Waeber, Willy Neuhaus, Marcel Delley, Romain Bersier, Robert Morisod, Egger R., Raphaël Müller, Robert Pillonel, Simon Bersier, Albert Claude, Robert Dévaud, Bondallaz Jean, Fred Rytz, Jean Blanchard, Francis Nein, Mme Odette Schumacher.

Membres excusés : 3 MM. Denis Savoy, Amédée Torche, Casimir Noël.

M. Gilbert Dévaud, président, ouvre la séance à 14 h. 15. Il salue les membres du comité en les remerciant de leur présence.

Ordre du jour :

- 1.- P.V. du 1^{er} décembre 1998
- 2.- Correspondance - Communications
- 3.- Budget cantonal 1999 et comptes 1998
- 4.- Organisation de l'A.I.P.A. sur le plan cantonal à l'Université
- 5.- Sortie du bulletin no. 4 du printemps 1999
- 6.- Assemblée générale de printemps 1999
- 7.- Divers

1.- PV du dernier comité du 1^{er} décembre 1998 est accepté avec quelques remarques

2.- Correspondance - Communications

Le président nous communique qu'une lettre a été adressée au C.E. le 16.12.98 lui rappelant nos propositions sur la fiscalité et les prestations complémentaires. Nous lui faisons parvenir une copie sur la façon dont sont informés, sur les sujets brûlants de l'aide à la caisse maladie et sur les demandes de prestations complémentaires, les personnes assujetties à l'impôt cantonal dans le Valais.

Nous prenons acte de la lettre de la section Lac Alémanique du 22.12.98, concernant la cotisation cantonale 1998. Elle nous informe qu'elle accepte de payer le solde de sa cotisation cantonale.

Les personnes désignées par le comité cantonal ont rencontré M. Singer, président de l'association des retraités du Vully le 14.12.98 à Praz.

Nous prenons bonne note que le loto de la Féd. Cant. aura lieu le 17.6.99 dans le nouveau bâtiment construit à St. Léonard.

Le président nous communique que la Loterie Romande a répondu favorablement à notre demande de subside en nous versant la somme de Fr. 15'000.- pour 1998. Elle nous demande les justificatifs 1998. M. M. Delley prendra contact avec M. F. Morel pour le financement de notre manifestation à l'UNI d'octobre 99 en demandant s'il est possible que le versement de ces Fr. 15'000.- puissent servir à financer cette manifestation.

3.- Comptes 1998 et budget 1999

Notre caissier, M. Robert Devaud nous donne lecture des comptes et bilan pour l'année écoulée dont le déficit se monte à Fr. 5'182.55. Fortune au 31.12.98 Fr.25'671.45. Les comptes sont acceptés à l'unanimité et le président remercie Robert Devaud pour son dévouement tout au long de ces années.

M. Robert Devaud rappelle que nous devons payer la participation à la Féd. Cantonale sur la base des cotisations payées. Il trouve qu'il est vain de faire des rappels. M. Marcel Delley est d'avis que le non-paiement des cotisations n'implique pas que l'on doit radier tout de suite le membre. On peut se renseigner par le biais d'un autre membre qui serait proche. Quant à faire de nouveaux membres en demandant les listes aux communes, il n'y est pas favorable. Il pense que le bouche à oreille fait plus de nouveaux membres qui nous resteront fidèles au fil des années.

Notre caissier revient sur la proposition faite d'ouvrir un nouveau compte pour les manifestations de l' Année Internationale de la personne âgée. Il trouve qu'elle est inadéquate et coûtera trop cher en frais. Tout peut se faire sur le compte de la Féd. Cantonale en y ajoutant une rubrique supplémentaire.

Il estime que le budget de la Féd. Cant. a besoin de Fr. 20'000.- pour tourner. Il faut absolument trouver un autofinancement pour le bulletin. Les districts sont priés de faire le maximum pour trouver un nombre suffisant d'annonceurs pour ce faire. De plus il faut limiter les textes à imprimer à l'essentiel c'est-à-dire qu'il faut informer le retraité sur les sujets qui le touche de plus près.

Pour la manifestation de cet automne, il faut absolument un autofinancement en trouvant des sponsors et organisation de lotos.

Il rappelle aux sections qu'elles doivent lui faire parvenir leur compte ceci dans les plus brefs délais étant donné que, comme nous le savons il a donné sa démission, et que Madame Aline HAEFLIGER doit prendre sa succession. Les procurations doivent encore être signées.

4.- Organisation de l'A.I.P.A.

Le président nous informe que tout peut se mettre gentiment en place. Les comités se forment et se mettent au travail. De nouveaux collaborateurs se sont annoncés. Il enverra à chaque personne concernée un nouvel organigramme.

Le président remarque que cela ne peut aller que si l'on a 1 seul caissier pour la caisse cantonale et la manifestation. **Pas avec 2 caissiers.**

Il manque le président des finances, divers noms ont été avancés dans le cas où M. Roger Baeriswyl, contacté par Romain Bersier, n'accepterait pas cette charge.

Chaque district enverra le plus rapidement possible le nom des éventuels exposants à M. Théo Stritt. (3 au maximum).

Une réunion des groupes « Organisation générale et journée officielle » est prévue au 28.2.1999 au Restaurant du Jura à Fribourg.

5.- M. Pierre Berset nous informe que le nouveau bulletin sortira à fin février. Il se recommande de s'en tenir à l'essentiel dans les textes à imprimer. Il a déjà fait parvenir à plusieurs entreprises des demandes d'insertion d'annonces. Il rappelle que le prochain comité du journal se tiendra le 21 janvier 99 à 14 h. 15 au Café du Jura.

6.- Assemblée générale de printemps

L'assemblée générale de printemps aura lieu le 27 avril 1999 au Buffet de la Gare à Guin à 10 h. 00 pour les membres du comité. Ce comité sera suivi d'un repas et l'assemblée débutera à 14 h. 15. M. Marcel Delley préconise que nous faisons venir un conférencier ou autre pour l'animation, au Président Gilbert Dévaud de le prévoir.

Les assemblées de districts sont fixées comme suit :

Broye	22.04.99	Glâne	13.04.99	Lac All.	Fév-mars 99
Lac Franc.	16.03.99	Sarine	17.03.99	Gruyère	14.04.99

En ce qui concerne la Veveyse nous n'avons pas encore l'information.

7.- Divers

MM et Mme Gilbert et Denise Dévaud, Marcel Delley et Robert Morisod se rendront à Berne le 22 janvier suite lettre reçue de M. Joseph Rey.

M. Marcel Delley souhaite que l'on mette dans l'Ordre du Jour du prochain comité les objectifs que nous pourrions atteindre en faveur des retraités par le biais des cours que donnent l'UNI POP du 3^{ème} âge..

Il nous rappelle également son troisième volet des conférences de M. Friboulet sur le thème PARTAGE DU TRAVAIL le 8 février à L'auberge de la Cigogne à Gumefens, des jeunes y participeront.

Le prochain comité a été fixé au

18 février 1999 à 14 h. 00 au Café du Jura à Fribourg. L'ordre du jour vous sera communiqué.

Le président clôture la séance à 17 h.10

Fait à Villars-sur-Glâne, le 21 février 1999

La Secrétaire : Odette Schumacher

LISTE DE PRESENCE

SEANCE DU COMITE DU 8 JANVIER 1999

CAFE DU JURA A 14 H. 00

NOM PRENOM

LIEU

Alvand G.	Friburgen ✓
Josier Romain	Friburgen ✓
Claude Albert	Roumou ✓
Morinod Robert	Roumou ✓
Neri Francis	Domont ✓
BERSET Pierre	FRIBOURG ✓
Neuhans Willy	Tentlingen ✓
Dalley Marcel	Bulle ✓
Ef. Fred	Kyjen ✓
Eggen Romain	Keszes ✓
Wacker Gregor	Tafers ✓
Stritt Theodor	Tafers ✓
Alvand Robert	Friburgen ✓
Colboud Robert	Courtepin ✓
Jerbier Simon	Clugy ✓
Bondarney Jean	Montet ✓
Muller Raphael	St. Hilaire ✓
Blanchard Jean	J. Blanchard.
Schumacher Odette	S. Hilaire - San. Fribourg

Cette assemblée aura un ordre du jour statutaire :

Elections : le président est élu statutairement, à part.
Proposition d'élection en bloc des autres membres Sect. et coll.
Présidents des commissions (de la compétence du comité)

Propositions	Président	M. Marcel Delley
	Vice-président	M. Romain Bersier Théo Stritt
	Prés. Social-santé	Casimir Noël
	Président fiscalité	Willy Neuhaus

	Caissière	Aline Haefliger
	Secrét. Corr.	Odette Schumacher
	Secr. PV	Amédée Torche ?

Prix du repas : Fr. 15.--

Monsieur Casimir Noël fera son rapport « Social – Santé »
Monsieur Willy Neuhaus fera son rapport sur la fiscalité.

7.- Divers

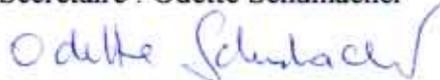
En ce qui concerne la journée du 8 octobre M. Delley qu'après 2 lettres d'invitation à Madame la Présidente de la Confédération, Ruth Dreifuss, aucune réponse ne nous est parvenue . Nous attendrons la future élection des nouveaux Conseillers Fédéraux pour savoir si nous invitons M. Joseph Deiss seul s'il est élu, ou avec M. Pierre Aeby.

Le professeur Hans Dieter Schneider, gérontologue qui a fait des recherches sur les vieux de la Singine afin de faire un livre, nous parlera durant 10 minutes en allemand en attendant l'exposé de Monsieur Missine.

Le président clôture la séance à 17 h.00

Fait à Villars-sur-Glâne, le 28 février 1999

La Secrétaire : Odette Schumacher



Fiscalité : M. Willy Neuhaus suivra de près l'évolution de la nouvelle loi sur les impôts et trouvera la personne compétente qui pourra faire partie de la commission consultative cantonale.

Santé-Social Pour obtenir les prestations complémentaires, il sera tenu compte d'une augmentation de la fortune autorisée de Fr. 75'000.- à Fr.100'000.- pour les immeubles. Monsieur Casimir Noël désire reconnaître la commission social-santé pour parler des propositions tendant à modifier les prestations complémentaires. Il nous informe également que les associations de village organisent des loisirs pour les retraités et il les invite à faire partie de notre Fédération.

Bulletin Le président fait part du mode d'attribution du bulletin, tirage 4'000 Exemplaires. 1'100 pour la Singine, 10% en plus que les cotisations payées.

Il est décidé que toutes les sections « membres collectifs » reçoivent chacune 20 bulletins. « 1'100 bulletins sont réservés pour la Singine »

Pour obtenir des communes les listes des nouveaux retraités dans les communes, les présidents de district peuvent demander les autorisations aux préfets.

4.- **Exposants du 2 au 10 octobre 1999**

MM Théo Stritt et Fred Rytz assument l'exposition et budgettent les frais à environ Fr. 5'000.-. Une commission spéciale choisira les œuvres exposées, sans donner aucune assurance aux artistes que leur œuvre sera exposée.

Un autre sujet a été soulevé : invite-t-on les associations communales ? C'est non.

M. Roger Baeriswyl, président de la commission financière nous fait part du comité qui a eu lieu au Lavapesson. Il a été décidé que les présidents de district donnent des listes d'entreprises susceptibles de nous sponsoriser. La décision de ne faire qu'un seul compte pour la Fédération et la manifestation. La signature des lettres aux éventuels sponsors aura lieu le 18 mars 1999.

5.- **UNI- POP**

Un groupe de travail a été constitué et M. Marcel Delley a accepté de représenter notre Fédération. Proposition de Romain Bersier d'un développement de l'UNI-POP en y intégrant l'université du 3^{ème} âge.

6.- **Assemblée des délégués du 27 avril à Guin à 14 h. 15**

Le Conseiller d'Etat Urs Schwaller nous rejoindra vers 15 h.00 pour nous parler de la fiscalité fribourgeoise.

Les districts s'engagent à fournir la publicité pour l'autofinancement du bulletin.

Concernant les frais d'encaissement des cotisations, Gilbert Dévaud au nom de la commission des districts chargée de l'étude des divers modes d'encaissement, fait rapport en présentant les diverses solutions trouvées et leur coût. La bonne solution n'a pas encore été trouvée.

Pour l'instant le «Club Software» de la BCF est le meilleur marché. Pour se renseigner contacter Mme Sophie AMHERD au no. Tél, 026/ 350 73 05

3.- Activités des sections et commissions

Sarine : aucun commentaire

Singine : Journée des retraités le 8.4.99, le Lac All. y est invité
Le 7 mai Ass. à Planfayon, 26 août, sortie avec Horner,
29 décembre souper dansant

Gruyère : Soirée de St. Silvestre le 31 décembre ; loto le 14 mars
Assemblée annuelle le 14 avril avec Gaston Gaudard comme
conférencier.. Excursion le 12 mai, but à choisir. Diverses
excursions scientifiques et culturelles les 26 avril, 31 mai et 14 juin.
Cours de formation continue.

Glâne : Aide pour faire sa déclaration d'impôts. 13 avril assemblée générale.
Font diverses animations.

Broye : Assemblée générale le 22 avril à Cugy, 22 mai fête des aînés.
Course le 17 juin.

Veveyse : Assemblée générale le 21.4.. Eventuelle démission de M.Cremona.
Dans ce cas le comité du district doit faire le nécessaire afin de lui
trouver un remplaçant.
Concernant l'hôpital Monsieur Cremona a fait un téléphone à la
Santé Publique.

Lac além.

Collectifs

E.E.F prépare une visite d'usine

ETAT Romain Bersier est satisfait de la participation au diverses activités
du groupe qui comporte 600 membres.

CARDINAL Excusé

St. PAUL Excusé

A ajouter M. Delley prendra contact avec F. Morel pour le financement de notre manifestation à l'UNI du 8 octobre 1000 par le versement des Fr. 15'000.- pour 1998

3.- Comptes 98

page 2 :

Le président remarque que cela ne peut aller que si l'on a un seul caissier pour la caisse cantonale et la manifestation. Pas avec 2.

4.- A.I.P.A.

Il manque le président de la commission des finances, divers noms sont avancés au cas de la non-acceptation de M. Roger Baeriswyl déjà contacté par Romain Bersier.

Une réunion des 2 groupes « Organisation générale et journée officielle » est prévue le 28.3 1999 au Jura.

6.- Assemblée générale

a ajouter : au président Dévaud de le prévoir.

7.- Divers

2^{ème} al. UNI-POP 3^{ème} âge

3^{ème} al. Il s'agit du professeur

Acceptez-vous ces compléments ? approbation du PV avec les compléments mentionnés.

2.- Correspondance – Communications

Lecture est faite d'une lettre de Raphaël Müller à notre président Gilbert Dévaud. S'agissant d'une erreur d'interprétation il lui sera répondu dans ce sens.

M. Roger Baeriswyl accepte la présidence de la commission des finances pour la manifestation d'octobre.

M. Gaston Sauterel assurera la liaison entre notre Fédération et les autorités.

M. Marcel Delley contactera, selon le précédent PV, M. Félicien Morel pour ce qui concerne le versement fait par la Loterie Romande.

M. Gilbert Dévaud fait la remarque que nos revendications fiscales concernant la déduction pour la caisse-maladie passe de Fr. 2'000.- à Fr. 2'400.-

IL est d'autre part rappelé que le bulletin sort fin février. Chaque président de district sera informé où et quand venir les chercher.

PROCES-VERBAL DU COMITE
Du 18 février 1999 AU CAFE DU JURA A 14 H. 15

Membres présents : 13 MM. Gilbert Dévaud, président, Théo Stritt, vice-président, Pierre Berset, Willy Neuhaus, Marcel Delley, Romain Bersier, Robert Morisod, Albert Claude, Casimir Noël, Roger Baeriswyl, Otto Marchon, Mmes Odette Schumacher, Micheline Rüggli

Membres excusés : 12 MM. Denis Savoy, Simon Bersier, Robert Devaud, Grégor Waeber, Robert Pillonel, Robert Mossier, Jean Musy, Jean Blanchard, Fred Rytz, Raphaël Müller, Jacques Crémone

M. Gilbert Dévaud, président, ouvre la séance à 14 h. 15. Il salue les membres du comité en les remerciant de leur présence. Il présente ses condoléances à MM Willy Neuhaus et Albert Claude « décès dans leur famille ».

Ordre du jour :

- 1.- P.V. du comité du 8 janvier 1999
- 2.- Correspondance - Communications
- 3.- Activités des sections
- 4.- Exposants du 2 au 10 octobre 1999
- 5.- Objectifs par l'UNI-POP
- 6.- Assemblée des délégués du 27 avril
- 7.- Divers

1.- PV du dernier comité du 8 janvier

:

REMARQUES A AJOUTER SUR LE P.V. DU COMITE DU 8 JANVIER 1999

Excusés : tracer Jacques Crémone qui ne s'est pas excusés.

- 1.- Acceptation du PV. Si remarques les faire figurer sur le prochain PV.
- 2.- Correspondance - Communications

1^{er} alinéa à ajouter de prestations complémentaires et d'aides.

Avons reçu une lettre de la Section Lac Alémanique du 22.12.98 concernant la cotisation 1998. Elle accepte de payer le solde de sa cotisation cant. 98.

Les personnes désignées par le comité Cantonal ont rencontré M. Suiger, président de l'association des retraités du Vully le 14.12.98 à Praz

Alinéa 3

Loterie Romande

Elle nous demande les justificatifs 1998, après clôture de l'exercice (Et soudain... je suis vieux), n'a rien à voir et c'est incomplet.

Procès-verbal

de l'assemblée des délégués du 27 avril 1999 à Guin

Membres présents: 73 (selon liste de présence)

Membres excusés : MM. J. Rey, J. Progin, J. Zosso,
R. Thomet, Cl. Ecoffey, F. Ritz,
R. Favre

Scrutateurs: S. Bersier, R. Pillonel

Présidence: G. Dévaud

Le président ouvre l'assemblée à 14 h.20. Il salue les membres présents et les invités: Mmes Edmée Buclin-Favre, nouvelle présidente de la Fédération suisse; Martine Répond, représentante du Mouvement des aînés; Denise Dévaud, membre du Comité suisse; MM. Leuenberger, représentant de l'AFIFA, et Singer, président des retraités du Vully. Une minute de silence est observée en souvenir de ceux qui nous ont quittés durant l'année.

1. Procès-verbal de l'assemblée des délégués du 16 avril 1998

Le PV est approuvé à l'unanimité, avec remerciements à son auteur.

2. Rapports divers et message de Mme Edmée Buclin-Favre, présidente de la Fédération suisse

Dans son rapport, le président cantonal relève que l'activité de notre Fédération au cours de l'année écoulée a été une fois de plus intense dans tous les domaines, tant au niveau fédéral et cantonal qu'au niveau des districts. Des actions spécifiques ont été mises sur pied pour marquer notamment les " 50 ans de l'AVS " et les " 75 ans de PRO SENECTUTE ". Elles ont rencontré un réel succès et témoignent ainsi de l'opportunité de notre engagement au service des personnes âgées, en particulier de celles qui sont les plus démunies. Il m'est agréable de relever ici, souligne G. Dévaud, que le Conseil d'Etat a enfin reconnu notre Fédération comme partenaire à part entière dans les procédures de consultation qui nous concernent, ce qui est de bon augure pour l'avenir.

A leur tour, les présidents des commissions apportent quelques informations sur les problèmes qui préoccupent les retraités, notamment en matière d'imposition fiscale et en ce qui concerne le projet de loi relatif aux établissements médicaux-sociaux.

Dans son message assorti de remerciements et d'encouragements, Mme Edmée Buclin-Favre, nouvelle présidente de la Fédération suisse, esquisse les objectifs que la Fédération se propose d'atteindre dans les mois à venir.

3. Rapports du caissier et des réviseurs

Les comptes annuels 1998 se soldent par un déficit de 5 182 fr. 55. La fortune au 31 décembre 1998 s'élève à 25 671 fr. 45.

4. Approbation des comptes

Après lecture du rapport des réviseurs, les comptes sont adoptés à l'unanimité et décharge en est donnée au caissier.

5. Activité de la Fédération en 1999

Des informations sont données sur les actions qui auront lieu en automne 1999 dans le cadre de l'Année internationale de la personne âgée (AIPA).

6. Elections statutaires

Le président G. Dévaud renonce à un nouveau mandat pour des raisons de santé. Sa démission est acceptée avec regret. Tour à tour, R. Bersier, Th. Stritt et M. Delley lui adressent des remerciements et des félicitations pour son engagement et son dévouement. Mmes Sonia Dumoulin et Aline Haefliger sont nommées respectivement secrétaire et caissière en remplacement de A. Torche et R. Devaud, démissionnaires. Les autres membres du Comité sont confirmés dans leur fonction. Sur proposition de R. Bersier, M. Delley est élu nouveau président cantonal par acclamations.

L'assemblée adopte ensuite le projet de résolution agréé par le Comité.

7. Fiscalité; exposé du Conseiller d'Etat Urs Schwaller

Le Conseil d'Etat, souligne le représentant du Gouvernement, est conscient des problèmes qui se posent aux retraités, en particulier aux plus démunis, et s'efforce de contribuer à leur solution dans toute la mesure du possible. Propos rassurants qui témoignent d'un réel souci à notre égard, même s'il y a encore beaucoup à faire en matière sociale et fiscale.

8. Après quelques interventions mineures, le président remercie les participants de leur attention et lève l'assemblée à 17 h.05.

le secrétaire
c.p. *A. Torche*
A. Torche

1474 Châbles, mai 1999

**FEDERATION FRIBOURGEOISE DES RETRAITES
FREIBURGISCHE RENTNERVEREINIGUNG**

**Procès-verbal de la séance
des membres du Comité cantonal et
des Présidents des commissions d'organisation du 8.10.99
du 22.10.99 au Restaurant Le Refuge**

Membres présents: 22 (selon liste de présences)

Membres excusés: 2 (R.Lamon - Claude Albert, remplacé par R.Morisod)

Le président ouvre la séance à 14.00 heures et prie l'assistance d'excuser le changement de date, soit le 20.10.99 au lieu du 19.10.99. Il a en effet été appelé au dernier moment à intervenir dans le cadre de "la Bulle" qui se trouvait à Romont.

Puis, M.Delley exprime les condoléances à Th. Stritt, à l'occasion du décès de sa soeur.

1. Procès-verbal de la séance du 22 octobre 1999

Aucune objection n'étant formulée le procès-verbal est accepté, avec remerciements à son auteur.

2. Bilan des fêtes d'octobre

Le président aborde le thème par l'exposition.

La présentation faite par Monsieur D.Clerc a été pleine de sensibilité et nous encourage à élargir le champ de nos activités.

Si l'exposition n'a pas attiré une foule de visiteurs, elle a, par contre, suscité beaucoup d'intérêt, et a permis de créer des liens entre exposants. Ces derniers, avec qui le contact a été très agréable, ont fait part de leur plaisir à participer à la fête en présentant leurs "chefs-d'oeuvre". Le but, montrer que les retraités savent s'occuper et prendre en charge leur destin, a été atteint. Le président remercie Th. Stritt de tout le travail, préparatoire et final.

Th. Stritt confirme l'intérêt suscité auprès de tous les exposants et les bons contacts qui ont été établis. Il a envoyé une lettre de remerciements à chaque exposant.

De plus, il a remercié la maison Aeby et Kaderli (décoration florale) qui, le mercredi a remplacé la décoration qui avait été mise en place.

En ce qui concerne le budget, il avait été fixé à 5'000.-- francs et les factures transmises à A.Haefliger, caissière, pour les frais de location du matériel se montent à 3'400.-- francs.

M.Delley tient à remercier J. Musy, L.Décrind mais tout spécialement W.Poffet ainsi que D.Cosandey, grâce à qui l'exposition a pu être mise en place entre le jeudi matin 30.09. et le vendredi 1.10. D.Cosandey doit encore être dédommagé. Le compte exposition ne peut pas être considéré comme bouclé, il y aura encore d'autres frais à prendre en considération.

O. Muller, que le président remercie pour sa présence durant 2 après-midi, confirme l'intérêt manifesté par les différents visiteurs.

R. Bersier, qui a passé plusieurs fois à l'Université précise que la présence de personnes pouvant donner des informations générales et spécifiques sur la Fédération, a été appréciée.

Le président évoque la journée du 8 octobre, avec tout ce que cela comporte. La crainte de désistement de conférenciers ou d'intervenants au dernier moment, soucis d'organisation, etc.

L'horaire du matin a été respecté. Les intervenants ont été écoutés avec intérêt et applaudis. Le réel échange n'a pas vraiment eu lieu faute de temps.

En ce qui concerne l'après-midi, la situation a été compliquée par des interventions trop longues, trop personnelles, pas en rapport avec le sujet d'un côté, et insolentes, manquant de tolérance d'un autre côté. Les conférenciers ont dépassé le temps attribué et comme nous voulions instaurer l'expérience du bilinguisme, le temps a semblé long pour certains. Mais, la démonstration a aussi été faite que alémaniques et romands peuvent très bien passer une journée ensemble. Monseigneur B. Genoud, en fin de journée, a su capter l'attention du public par des mots directs et simples. Son intervention, malheureusement trop brève, a été très appréciée.

La journée a été couronnée de succès. Une présence de 800 à 900 personnes et le but, c.à.d. évoquer les situations matérielles le matin, spirituelles et culturelles l'après-midi, a été atteint.

M. Delley tient à lire une lettre de Monsieur J. Rey, par laquelle il transmet ses félicitations, mais exprime aussi ses regrets de n'avoir pas été associé à l'immense effort déployé. Il déplore aussi le peu d'intérêt manifesté par la presse.

La discussion est ouverte au sujet de la journée du 8.10. Nous relevons les points essentiels.

C. Noël a constaté le succès obtenu et le travail effectué par tous, notamment des commissions d'organisation.

Il y a eu un bémol lors du repas à la Mensa. Si une autre fête devait avoir lieu, il faudrait réserver une table pour les invités et prévoir qu'ils soient servis. Cette question avait été évoquée, la réponse avait été négative, puisque cela aurait augmenté le prix du repas de 5.- francs par personne.

Le travail des présidents de sections a été important et ils ont vraiment dû motiver les membres afin qu'ils se déplacent.

Mais, R. Bersier souligne aussi qu'il y avait de nombreuses personnes présentes qui ne faisaient pas partie d'une association. Ce constat devrait être une rampe de lancement pour le recrutement.

M. Ruggli attendait une intervention de la part des jeunes. On avait d'ailleurs insisté sur l'échange entre générations.

Le président, lui-même un peu déçu, surtout par l'intervention du dernier étudiant encore présent (les autres avaient déjà quitté l'aula), a écrit à ces jeunes pour leur proposer une réunion entre une délégation de jeunes, une délégation d'anciens, en présence également de l'évêque .

R. Pillonel fait remarquer que la rencontre entre générations est une nouveauté et demande de la compréhension de part et d'autre.

C.Noël, fait part d'une petite altercation avec un jeune en arrivant à la réunion au sujet de places de parc, et relève à nouveau l'image que se font ces jeunes (génération 1958-60) des aînés "pleins d'argent, de temps, qui font de la spéculation et qui rendent la vie difficile aux autres". C'est là qu'un changement doit avoir lieu. Il fait aussi mention d'un article scandaleux paru dans le Construire No 41 et qui dresse les générations les unes contre les autres.

Th.Stritt, pour répondre à O. Muller, souligne que l'intervention de H.-D. Schneider a été appréciée, surtout après L.Missinne, écouté avec patience, quoique pas ou peu comprise par la plupart des alémaniques. Un regret, la trop brève intervention de l'évêque et uniquement en français.

Il regrette aussi le manque de temps à la fin de la journée qui s'est terminée un peu hâtivement. Il remercie le président de tout le travail accompli et qui a conduit au bon déroulement de ces fêtes d'octobre.

G. Dévaud remercie les présidents et membres des commissions pour le soutien fourni. Il relève le nombre d'articles parus dans les Freiburger Nachrichten, contrairement à La Liberté qui n'a pas fait preuve de beaucoup d'intérêt. M. Delley relève la peine qu'il a eue à faire paraître un article dans la Gruyère, que ce soit avant ou après les fêtes.

M.Delley remercie G.Dévaud de la bonne collaboration et du soutien apporté depuis la reprise de la présidence.

G.Sauterel joint la réunion à 15h00.

W.Neuhaus qui prend la parole souligne également le travail fourni par les Freiburger Nachrichten, contrairement à La Liberté. Il paraît que même la Berner Zeitung a fait paraître un article élogieux, couvrant les événements. Il n'a malheureusement pas pu assister à la fête du 8 octobre, mais a trouvé que l'exposition était une réussite. Il remercie également tous les présidents de districts pour le travail fourni. Le but visé a été atteint puisque plus de 800 personnes se sont retrouvés à l'aula de l'Université.

Le président exprime ses remerciements à W. Neuhaus. Il apprécie hautement la collaboration et spécialement les interventions justes et équilibrées, sans exclusion des pauvres

Il constate que le travail des délégués dans les districts a été accompli.

Dans le domaine journalistique, M. Delley regrette que La Liberté n'ait relaté que l'intervention de Monsieur J. Deiss, passant le reste de la journée sous silence, et, de ce fait enlevant le sens que nous voulions donner à la journée.

Il relève également le fait, sans pour autant porter de jugement, que les parlementaires fédéraux, ainsi que les préfets ont fait une "apparition rapide" afin d'être vus, mais sans plus. Nous devons donc nous poser la question si nous existons vraiment, si nous sommes pris au sérieux, ou si nous sommes enfermés dans un ghetto duquel nous devons nous extraire!

R. Bersier signale que la présence des samaritaines a été précieuse puisqu'elles ont dû intervenir pour 2 cas bénins; pour un cas un peu plus grave qui a été dirigé vers les urgences après pansement effectué, et pour le troisième cas l'ambulance a été appelée (malaise).Après nouvelles prises le lendemain, il a appris que la victime du malaise se porte à nouveau bien.

En ce qui concerne les finances, R. Baeriswyl attend que toutes les factures soient rentrées avant de boucler les comptes. Que celles et ceux qui ont encore des comptes à régler envoient les papiers le plus rapidement à la caissière. A. Haefliger signale que la Fribourgeoise assurances a versé 2'000.-- francs et que elle-même a payé la facture de 576.-- francs pour la couverture demandée par la Fédération.

R. Baeriswyl prendra également contact avec S. Dumoulin pour élaborer et envoyer une lettre aux différents donateurs, sur la base de la liste qui sera établie par A. Haefliger.

3. Recrutement de nouveaux membres

Le président forme le vœu que tous les présidents de section tirent le meilleur profit de la situation et des avantages que nous procurent les fêtes d'octobre. Elles ont contribué à mieux faire connaître notre Fédération. Il faut donc battre le fer pendant qu'il est chaud.

Comment s'y prendre pour susciter l'intérêt et recruter de nouveaux membres ?

- a) On peut utiliser à bon escient les documents de la Présidente de la Fédération suisse, Madame Edmée Buclin. Le petit dépliant bleu est bien fait. En peu de mots il rappelle les buts de notre Fédération. Le président procède alors à la distribution du document.
- b) Il serait judicieux de doter chaque section d'un comité élargi et de trouver pour chaque paroisse, grande commune ou pour chaque région, un ou une représentant(e) dynamique et actif(ve). Et on pourrait demander à ces membres de recruter au moins dix personnes au cours d'un an.
- c) On peut organiser une conférence phare qui présente un sujet, un thème qui intéresse les retraités. Dans la région où l'on se rassemblerait, il serait bon d'inviter tous les retraités des communes concernées. Il suffit de demander, par un gentil mot, les adresses des personnes qui reçoivent l'AVS auprès des administrations communales. Bien sûr, tous les retraités ne répondront pas à l'appel et c'est une dépense non négligeable. Mais, qui ne tente rien n'a rien. Cette démarche a le mérite de signaler notre présence sur le terrain, et tôt ou tard, elle suscitera de l'intérêt.

Le président collaborera volontiers avec les présidents de districts, en tenant une liste à disposition qui présente des conférenciers de poids. Il faut aussi sortir du sillon politique et s'intéresser aux hommes et aux femmes de science, de la culture, de la médecine, etc.

R. Morisod estime que l'on devrait plus souvent parler du recrutement aux séances et ne pas se cantonner aux régions. Il est plus facile d'aborder les gens et de demander leur adhésion en se basant sur des problèmes concrets. Le point lançant dans la Glâne, p.ex. c est la question des impôts que payent les retraités. Si nous pouvions leur démontrer que la Fédération intervient concrètement dans ce domaine, nous gagnerions du terrain. Pour exemple, il revient au référendum qui avait été lancé contre les frais d'hospitalisation et qui avait été un franc succès au point de vue nouvelles adhésions.

Le président remercie R. Morisod. Il est en partie d'accord avec son point de vue, mais insiste aussi que nous devons, aujourd'hui, tenir compte des difficultés des retraités du 2ème pilier, et adapter les démarches aux différents districts.

4. Prochain Bulletin

M. Delley soumettra son projet à la réunion de la commission du bulletin, mais propose déjà de parler du Parlement des aînés du 28.10., de présenter la Fédération suisse et la FARES. Faire paraître des documents importants, également des communications des membres collectifs, s'il y a lieu. On supprimera la parution de listes des membres de commissions de districts. Les dates des assemblées se trouveront rassemblées sur une même page. Les sections ont droit à une présence dans le bulletin, mais uniquement pour des communications importantes et originales.

La parution du prochain bulletin est prévue pour début février 2000. Les annonces, textes et dates d'assemblées sont à faire parvenir à P.Berset ou O.Schumacher jusqu'au 30 novembre 1999.

5. Participation au Parlement des aînés

M. Delley suppose que tous les participants à ce Parlement ont reçu les papiers, badge, invitation, ordre du jour et les textes de résolutions qui sont proposées au vote final.

Le président fait un appel nominatif afin de vérifier si tout le monde a reçu les papiers. Tout invité qui ne peut se rendre à Berne, est prié de se faire remplacer par une autre personne.

Il est important de ne pas oublier le badge car sans celui-ci on ne peut entrer dans la salle du Parlement. C.Noël précise en outre que les portes pour accéder au Parlement se ferment à exactement 09.45 heures. Toute personne arrivant en retard ne pourra y entrer que l'après-midi!

Le président distribue un document, composé de divers textes élaborés par des groupes de travail des différentes régions linguistiques. Pour comprendre les résolutions qui vont être votées, que chacun se plonge dans ce dossier.

Une résolution concerne la formation pour toutes les générations: encouragement à voter oui, puisqu'elle permet à des retraités de suivre des cours de formation continue à des prix abordables.

La résolution de la FARES qui demande le maintien de subventionnement par la Confédération de Pro Senectute, de la Croix-Rouge et de Spitex doit être soutenue.

Les propos de C. Noël et de W. Neuhaus vont également dans ce sens. Il ne faut pas cantonnaliser ces institutions.

W. Neuhaus insiste encore en disant que la base de tout est l'harmonisation fiscale. Il ne faut pas seulement demander une répartition différente des dépenses de la Confédération, mais également des recettes de cette dernière et arrêter d'avoir ces grandes différences entre cantons riches et cantons pauvres.

C. Noël insiste sur le fait de porter une grande attention au rapport inter-générationnel. Une certaine presse a tendance à dresser les uns contre les autres et nous devons absolument faire savoir que nous soutenons toutes les générations.

6. Esquisse d'un programme d'action pour les sections et la Fédération

Le président cantonal pense qu'il faut élargir la plate-forme et offrir de nouveaux sujets d'action et de préoccupation, afin d'attirer à nous les retraités du deuxième pilier. Ces aînés méritent aussi notre attention, notamment ceux et celles qui ont été contraints à prendre une retraite anticipée, sous la pression économique.

Dans son ouvrage consacré aux associations d'aînés, Jean-Pierre Fragnière recense au moins deux cents groupements. Et il tente de cerner les activités des uns et des autres.

On peut regrouper les associations autour de quatre centres d'intérêts.

- a) La défense des conditions de vie matérielle des adhérents. Comment les améliorer ? Notre Fédération s'est orientée dans cette voie, dès sa fondation, et tous nos adhérents attendent de nos comités et de nos commissions que nous poursuivions nos efforts dans le sillon qui est tracé. Personne ne comprendrait qu'on abandonne la lutte, mais on doit se soucier des intérêts des plus démunis certes, et aussi des gens de la classe moyenne qui souffrent et qui ont le sentiment d'être parfois saignés.

Alors, on s'intéressera

- . aux assurances sociales, à leur financement,
- . à la LAMAL qui a permis le gâchis présent,
- . à la fiscalité, qui frappe fort les retraités dans notre canton,
- . la vie, les soins et les coûts dans nos EMS et autres institutions similaires...

- b) Les loisirs; quelques grandes associations de Suisse limitent leurs activités à offrir des loisirs à leurs membres:
pratique des sports, jeux de toutes sortes, excursions et voyages d'agrément, après-midi dansants, jass.... Là où ils sont bien organisés, ils connaissent un franc succès. Mais on a relevé ici ou là aussi des déceptions. Certaines gens sont vite lassés. Et pourtant, il ne faut pas mépriser ces loisirs qui chassent l'ennui, la solitude et qui favorisent la sociabilité.
- c) Les activités culturelles; des associations, peu nombreuses il est vrai, offrent à leurs adhérents une palette riche d'activités culturelles, intellectuelles, scientifiques sous la forme de conférences, de formation continue, etc. Le MDA offre un programme riche d'activités.
- d) Enfin, les activités bénévoles, notamment dans le domaine de l'aide sociale. Sans empiéter sur les domaines réservés aux professionnels qui savent mieux que nous exercer leur métier, que d'occasions s'offrent à nous ! "Je cite de mémoire: Adlatus, Vie montante, Caritas, assistance aux mourants, visites aux handicapés rivaux à leur domicile, tâches administratives, passe-partout, livraison des repas à domicile, garde et éducation des petits-enfants..."

Le président n'a pas l'intention de bousculer des habitudes. Il souhaite que l'on s'interroge. Que pouvons-nous faire, quels services pouvons-nous offrir qui rendraient nos sections plus dynamiques, davantage tournées vers les besoins nouveaux de la société et des aînés ? Le président souhaite venir dans toutes les sections pour écouter nos gens et aider les présidents et les comités à trouver de nouvelles voies, sans que les choses deviennent corvées.

Enfin, il y a lieu de saluer une initiative heureuse dans le canton de Fribourg. Le Conseil d'Etat, par le Département de l'Instruction publique, a chargé l'Université populaire d'organiser l'Université du troisième âge. Notre Fédération est représentée au Comité central par Denise Dévaud, Romain Bersier et le président Marcel Delley. Des expériences sont lancées et des cours pour aînés sont offerts dès cette année pendant la journée. Nous cherchons une personne par section pour collaborer avec le Directeur de l'Université populaire, Monsieur Magnin: Sarine, Glâne, Veveyse, Broye, Lac allemand, Singine, Lac français.

7. Divers

Pour donner suite à une demande de R. Morisod sur la révision de la loi sur les impôts dans le canton, le président a demandé à G. Sauterel d'être présent à la réunion, puisqu'il a représenté la Fédération à la Commission extra-parlementaire.

G. Sauterel n'a pas eu le temps d'effectuer un rapport complet, mais de toute façon il n'y a pas eu de décision prise. En effet, à la réunion de la Commission extra-parlementaire sont présents tous les représentants de milieux professionnels et sociaux qui expriment leurs revendications, qui sont aussi discutées avec le Conseil d'Etat. Le moment important se situe plus tard, probablement début décembre, lorsque le Conseil d'Etat sortira le deuxième projet qui sera soumis à la Commission parlementaire et au Grand Conseil en février prochain. C'est à ce moment là qu'il faudra voir s'il y a lieu d'agir ou non, éventuellement en abordant les députés que nous connaissons dans les districts, afin que ceux-ci puissent intervenir et influencer les débats.

La révision de la loi fiscale est à 80% imposée par la loi fédérale sur l'harmonisation fiscale, sur le plan formel, et pour le reste il y a autonomie cantonale, et c'est le canton qui fixe les barèmes et les déductions sociales qui peuvent donc varier d'un canton à un autre.

Nous joignons au procès-verbal le dossier établi par G. Sauterel, dans lequel figurent **les projets** afin que vous ayez connaissance des chiffres avancés, mais il n'y a **rien de définitif**.

W. Neuhaus remercie G. Sauterel et, comme cela a été dit, au moment où sortira le 2ème projet qui sera soumis au Grand Conseil, la Commission fiscale se réunira pour voir la suite à donner. Nous espérons quand même obtenir satisfaction sur quelques points.

M. Delley propose d'inviter une fois Monsieur Bernard Dafflon, professeur à l'Université, et qui pourrait nous parler des finances publiques.

Ne pas oublier non plus "l'élection de la Constitutante". Nous devons être présents et le président proposera une réunion pour en parler.

Une discussion animée a lieu au sujet de l'impôt minimal. Certains sont pour la suppression, d'autres pour le maintien.

W. Neuhaus est pour la suppression, l'encaissement étant trop honoreux. Par contre, il augmenterait l'impôt à la source de 35 à 50%, ainsi ceux qui ne déclarent pas leur fortune payeraient au moins un 50%, et il ferait passer le montant de 50.- francs, non soumis, à 500.- francs pour éviter que les petits épargnants payent des impôts.

Les propos de C. Noël vont dans le même sens, car en fin de compte c'est le service du contentieux des finances qui doit engager des poursuites qui aboutissent à des actes de défaut de biens, avec tous les frais que cela implique!

J. Cremona qui, à la demande du président a assisté à une assemblée à Châtel-St.-Denis des Directeurs de homes et personnes qui y travaillent (AFIPA), fait un bref rapport. Face à environ 200 personnes, 6 orateurs, dont Madame R. Luthi se sont exprimés sur les problèmes financiers, endettement, prix par jour, financement, futur, etc.

La prochaine réunion est prévue le 25 ou 26 novembre, à 14.00 heures au Restaurant Le Refuge.

Le président termine la séance à 17.15 heures.

Fait à Fribourg, le 8 novembre 1999

La secrétaire
Sonja Dumoulin

**FEDERATION FRIBOURGEOISE DES RETRAITES
FREIBURGISCHE RENTNERVEREINIGUNG**

**Procès-verbal de la séance
des membres du Comité cantonal et
des membres de la Commission fiscale
du 25.11.1999 au Restaurant Le Refuge**

Membres présents: 31 (selon liste de présence)
Membres excusés: 2 (G. Waeber et F. Rytz)
Invité du jour: Monsieur Denis Clerc, Conseiller d'Etat honoraire

M. Delley ouvre la séance à 14.00 heures, en saluant les personnes présentes, notamment les membres de la commission fiscale et certains membres des sections de districts. Les deux points importants à traiter sont la nouvelle loi fiscale et la Nouvelle Constitution.

M. Delley souhaite la bienvenue au nouveau président de la section Veveysse **Jean-Marie Mossier**, La Buissonnière, 1617 Remaufens, tél. 021/948.78.23, et qui remplace Jacques Cremona.

Il prend acte de la démission de Madame Odette Schumacher, secrétaire du bulletin. La question sera traitée lors de la séance de la commission du bulletin le 2.12.99.

1. Procès-verbal de la séance du 20 octobre 1999

Le procès-verbal est accepté avec les remerciements à son auteur, qui, par ces lignes vous prie d'effectuer deux corrections de dates dans le p.v. du 8 novembre concernant la séance du **20.10.99** et non du 22.10.99 et sous point 1, il s'agissait de la séance du **22.09.99** et non du 22.10.99. Merci.

2. Loi sur la fiscalité

Le président donne la parole à W. Neuhaus.

Un courrier accompagné d'un document "Consultation restreinte relative à l'avant-projet de loi sur les impôts cantonaux directs" lui a été transmis par M. Delley. Ce formulaire, envoyé tardivement par la Direction des finances c.à.d. début novembre, avec un délai de renvoi fixé au 30 novembre n'a pas permis de convoquer la Commission fiscale avant la séance de ce jour. En collaboration avec G. Sauterel, les papiers reçus ont été remplis, soit en donnant notre accord aux propositions faites, soit en signalant notre désaccord ou encore, en soumettant nos suggestions/revendications. Un exemplaire du formulaire est distribué afin que les participants à la réunion puissent suivre point par point les explications données alternativement par W. Neuhaus et G. Sauterel. Le débat est animé.

G. Sauterel précise que le 80% des lois est soumis aux lois fédérales de l'harmonisation fiscale et seul le 20 % découle de l'autonomie cantonale.

W. Neuhaus souligne le fait que le moment important sera celui où le Conseil d'Etat sortira le deuxième projet qui sera soumis à la Commission parlementaire et au Grand Conseil. C'est à ce moment-là que l'on pourra réunir la Commission fiscale d'une part, et d'autre part, que certains députés devront être abordés afin qu'ils défendent nos intérêts et revendications lors des débats.

Pour répondre à certains intervenants qui aimeraient avoir du concret à présenter lors de réunions de sections, M. Delley suggère d'attendre la sortie du projet de loi élaboré et connu, de prévoir la réunion de la Commission fiscale et de revoir le problème, éventuellement avec document à l'appui.

A la demande de M. Delley s'il y a opposition au projet élaboré par W. Neuhaus et G. Sauterel et qui sera envoyé à la Direction des finances, personne ne se manifeste. Le projet est donc accepté, avec remerciements aux auteurs pour le travail effectué.

6. Election à la Constituyente - introduction par Monsieur D. Clerc, Conseiller d'Etat honoraire

Avant de passer la parole à Monsieur D. Clerc qui a aimablement accepté l'invitation du président, ce dernier signale que certains documents provenant du Département de l'Intérieur sont à disposition et peuvent être emportés pour consultation.

Monsieur D. Clerc fait un exposé brillant pour expliquer ce qu'est la Constitution, comment elle a été créée, ce qu'elle contient, comment elle fonctionne et à quoi elle sert. Un superbe cours d'histoire. Il explique aussi la différence entre la Suisse et d'autres pays, la France p.ex. Les intéressés peuvent se procurer le fascicule auprès d'une librairie, sur "La Constitution du canton de Fribourg", publié par la Chancellerie de l'Etat.

Compte tenu des tâches qui incombent de plus en plus aux communes et aux districts, avec la réduction des distances, l'augmentation de la population, l'aménagement du territoire, etc., Monsieur D. Clerc pense qu'il faudrait non plus 7 districts mais trois régions, soit alémanique, Sarine et Broye, le sud, qui pourraient agir en commun. Le problème est identique pour les communes mais probablement plus aisé à résoudre.

Le débat qui suit est très animé. L'on constate que le problème n'est pas simple si l'on écoute les arguments avancés par les représentants de districts, soit la religion, la langue, la population qui aurait l'impression d'être prise en otage!

M. Delley remercie Monsieur Clerc de son intervention.

La question se pose si la Fédération doit participer à cette nouvelle Constituyente. Le président pense que oui. A son avis, la Fédération devrait être représentée par 4 - 5 personnes au moins. Pour l'élection de ces personnes, il faudrait de toute façon passer par les cercles électoraux. Chaque président est invité à présenter des candidats, aînés, dans son cercle. G. Dévaud rend attentif au fait que la personne élue le serait pour au moins 5 ans.

La question de la Constituyente sera reprise lors d'une prochaine réunion.

Les autres points de l'ordre du jour sont abordés très brièvement.

3. Les éléments du bulletin No 6.

Il reste à déterminer le contenu de ce bulletin. Les présidents de sections sont notamment priés de remettre ou d'envoyer à P. Berset, au plus tard jusqu'au 2 décembre, les dates des assemblées ainsi que les textes à publier.

4. Rapport sur les comptes des fêtes d'octobre

R. Baeriswyl a établi le décompte, en collaboration avec Madame A. Haefliger, caissière, Selon les comptes, il y a un excédent de 8'899.25 francs. Les différents chiffres sont portés à la connaissance de l'assistance.

G. Dévaud soulève la question d'une ristourne en faveur du bulletin. M. Delley précise que les factures de frais doivent encore être ventilées.

R. Baeriswyl remercie Mesdames A.Haefliger, O.Schumacher et S.Dumoulin du travail fourni.

5. Constitution d'une commission de programme

Ce point sera traité ultérieurement.

7. Divers

- C. Noël demande si une suite a été donnée par le Département de la Santé publique à notre lettre du 21 mai 1999 concernant la "Procédure de consultation sur le projet de loi relatif aux établissements médico-sociaux". La réponse est négative.
- En ce qui concerne l'assemblée des délégués, à laquelle nous avons invité Monsieur Bernard Dafflon, professeur à l'Université de Fribourg pour un exposé sur les finances publiques, la date ne peut encore être fixée, mais ce sera chose faite après les assemblées des sections.
- R. Bersier assistera à une séance le 29.11.99 à 18.00 heures de Intersociété pour fixer la date du loto 2000. Le loto 1999 avait été vendu à 3'000.-- francs. Le président l'accompagnera.
R. Bersier espère que le prochain loto sera mieux fréquenté par les membres de la Fédération.
- En date du 1er décembre aura lieu l'assemblée des délégués de la FARES au Bürgerhaus à Berne. Monsieur Tarabusi va démissionner; la candidate à la présidence est Madame Angéline Fankhauser. Madame Buclin-Favre remplacera Monsieur J. Rey.
- Monsieur Jean Musy demande que soit notée son adresse à 1618 Châtel-St.-Denis, Le Bourg 248, tél. 079/219.49.77. Si le courrier est envoyé aux Paccots il le reçoit toujours avec retard.

La prochaine réunion du Comité cantonal est fixée au **jeudi 13 janvier 2000, à 14.15 heures au Restaurant Le Refuge.**

Le président clôt la réunion à 17.40 heures

Fait à Fribourg, le 7 décembre 1999

La secrétaire
Sonja Dumoulin